

SILVE INTERMARCHE rappelle 2 HACHES DE POULET

- Noms des modèles ou références concernés : **2 HACHES DE POULET 2 x 100g MONIQUE RANOU**
- Marque : **MONIQUE RANOU**
- GTIN 3250391071128 Lot 20586703 Date limite de consommation 10/03/2022
- GTIN 3250391071128 Lot 20518904 Date limite de consommation 13/03/2022
- GTIN 3250391071128 Lot 20560204 Date limite de consommation 18/03/2022
- GTIN 3250391071128 Lot 20581904 Date limite de consommation 20/03/2022
- GTIN 3250391071128 Lot 20543705 Date limite de consommation 26/03/2022
- Conditionnements : Barquette de 2 hachés de poulet de 100g soit 200 g
- Date début/fin de commercialisation : du 09/02/2022 au 01/03/2022
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **FR 29.247.022 CE**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **INTERMARCHE**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Risque de présence de corps étrangers de nature plastique dur de couleur orange et beige**
- Risques encourus par le consommateur : **Inertes (verre, métal, plastique, papier, textile...)**
- Description complémentaire du risque : **Risque de blessure**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente.**
- Préconisation sanitaire :

En raison du risque de blessures / effets indésirables suite à l'ingestion de ce produit, par précaution il est recommandé aux personnes qui détiendraient des produits appartenant au(x) lot(s) décrit(s) ci-dessus de ne pas les consommer.

RE COURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **jeudi 14 avril 2022**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux

**FAITES PASSER LE MESSAGE :**

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre